

Participation politique, expressions de la citoyenneté et formes organisées d'engagement

La contribution des coalitions à un renouvellement des conceptions et des pratiques

Raymond Hudon, Christian Poirier et Stéphanie Yates

Volume 27, numéro 3, 2008

Représentation et participation politiques

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/029851ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/029851ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1203-9438 (imprimé)

1703-8480 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Hudon, R., Poirier, C. & Yates, S. (2008). Participation politique, expressions de la citoyenneté et formes organisées d'engagement : la contribution des coalitions à un renouvellement des conceptions et des pratiques. *Politique et Sociétés*, 27(3), 165–185. <https://doi.org/10.7202/029851ar>

Résumé de l'article

Dans un contexte où les formes classiques de la démocratie représentative apparaissent remises en question par des revendications d'une participation accrue, nous examinons les conduites citoyennes sous l'angle d'engagements organisés. À partir de résultats préliminaires d'une recherche consacrée aux coalitions actives au Québec et par référence à des observations et à des propositions théoriques rapportées à d'autres contextes, nous mettons en lumière la diversité des formes de mobilisation et nous nous penchons notamment sur l'importance croissante des coalitions comme forme d'engagement. Articulée à la théorie de la survie organisationnelle, notre étude accorde partiellement la thèse d'une instrumentalisation de l'idée de participation citoyenne au profit des organisations.

PARTICIPATION POLITIQUE, EXPRESSIONS DE LA CITOYENNETÉ ET FORMES ORGANISÉES D'ENGAGEMENT

LA CONTRIBUTION DES COALITIONS À UN RENOUVELLEMENT DES CONCEPTIONS ET DES PRATIQUES*

Raymond Hudon

Département de science politique, Université Laval
raymond.hudon@pol.ulaval.ca

Christian Poirier

INRS – Urbanisation, Culture et Société
christian.poirier@ucs.inrs.ca

Stéphanie Yates

Département de science politique, Université Laval
stephanie.yates.1@ulaval.ca

Au vu du recul constant des taux de participation électorale, depuis près de deux décennies, tant en France¹ et aux États-Unis² qu'au Québec et au Canada³, il semble tout à fait justifié de parler d'une « crise » de

* Cet article est issu d'une recherche financée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada : *Coalitions et groupes d'intérêt au Canada. Dynamiques, enjeux et reconfigurations de l'action politique*. Les auteurs veulent remercier Laurence Couture Gagnon et Émilie Foster de leur contribution au titre d'assistantes de recherche.

1. Pascal Perrineau (dir.), 2003, *Le désenchantement démocratique*, La Tour D'Aigues, Éditions de l'Aube. Bien que le taux de participation aux élections présidentielles de 2007 ait été particulièrement élevé, le taux d'abstention à l'élection législative a quant à lui battu un record historique. (Stéphane Jugnot, 2007, « La participation électorale en 2007. La mémoire de 2002 », *Insee Première*, n° 1169, décembre, [<http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1169/ip1169.html#inter2>], consulté le 29 mai 2008.
2. Matthew A. Crenson et Benjamin Ginsberg, 2002, *Downsizing Democracy. How America Sidelined Its Citizens and Privatized Its Public*, Baltimore (MD) / London, The Johns Hopkins University Press.
3. Centre de recherche et d'information sur le Canada (CRIC), 2001, *La participation électorale au Canada : la démocratie canadienne est-elle en crise ?*, Montréal, Les cahiers du CRIC, [<http://www.cric.ca>], consulté le 10 décembre 2006. Les données

la représentation⁴. Selon Robert D. Putnam⁵, ces tendances témoignent en fait d'un désintérêt à l'endroit des activités politiques partisans et, plus globalement, de la politique. La diminution du nombre de membres de partis politiques⁶ constituerait un autre signe de désengagement, qui se grefferait à un écart grandissant entre les besoins exprimés par les citoyens et l'offre présentée par l'entremise des structures partisans⁷. Les citoyens canadiens portent ainsi un jugement sévère sur la performance des partis : comme le rapportent Lisa Young et Joanna Everitt⁸, 70 % d'entre eux estiment en effet que les groupes d'intérêt contribuent plus efficacement à la promotion de changements politiques !

Si ce constat peut se révéler inquiétant au regard de la théorie démocratique, de nouvelles formes de participation, traduites en actions non réductibles à l'engagement des seuls individus, tempèrent cette inquiétude. Nous proposons d'examiner les conduites citoyennes sous l'angle de la mobilisation collective portée par des organisations qui ont réputation – ou prétention – de représenter les vues et les intérêts de leurs « membres ». Nous sommes conscients d'offrir un point de vue relativement iconoclaste dans le cadre des études de la participation politique. Notre position peut même apparaître paradoxale dans un contexte où le rapport à la politique s'est par ailleurs grandement individualisé. Marcel Gauchet⁹ rappelle à juste titre que le « sacre » des droits de l'homme et des droits individuels constitue un fait marquant des dernières décennies, entraînant dans la foulée une profonde difficulté à élaborer une perspective plus collective et politique du vivre-ensemble. En contrepartie, Lawrence M. Friedman¹⁰ est d'avis que l'individualisme

compilées par l'International Institute for Democracy and Electoral Assistance (IDEA) montrent des tendances similaires dans l'ensemble des régimes de démocratie libérale. ([<http://www.idea.int/vt/index.cfm>], consulté le 3 décembre 2007.)

4. David K. Ryden, 1996, *Representation in Crisis. The Constitution, Interest Groups, and Political Parties*, Albany (NY), State University of New York Press.
5. Robert D. Putnam, 1995, « Bowling Alone: America's Declining Social Capital », *Journal of Democracy*, vol. 6, n° 1, p. 65-78. La thèse est plus longuement développée dans Putnam, Robert, 2000, *Bowling Alone. The Collapse and Revival of American Community*, Touchstone, New York.
6. Susan E. Scarrow, 2000, « Parties Without Members? Party Organization in a Changing Electoral Environment », dans *Parties Without Partisans. Political Change in Advanced Industrial Democracies*, sous la dir. de Russell J. Dalton et Martin P. Wattenberg, New York / Oxford, Oxford University Press, p. 79-101.
7. Russell J. Dalton et Martin P. Wattenberg (dir.), 2000, *Parties Without Partisans. Political Change in Advanced Industrial Democracies*, New York / Oxford, Oxford University Press.
8. Lisa Young et Joanna Everitt, 2004, *Advocacy Groups*, Vancouver (CB), University of British Columbia Press, The Canadian Democratic Audit, p. 4.
9. Marcel Gauchet, 2002, *La démocratie contre elle-même*, Paris, Éditions Gallimard.
10. Lawrence M. Friedman, 1999, *The Horizontal Society*, New Haven (CT), Yale University Press.

Résumé. Dans un contexte où les formes classiques de la démocratie représentative apparaissent remises en question par des revendications d'une participation accrue, nous examinons les conduites citoyennes sous l'angle d'engagements organisés. À partir de résultats préliminaires d'une recherche consacrée aux coalitions actives au Québec et par référence à des observations et à des propositions théoriques rapportées à d'autres contextes, nous mettons en lumière la diversité des formes de mobilisation et nous nous penchons notamment sur l'importance croissante des coalitions comme forme d'engagement. Articulée à la théorie de la survie organisationnelle, notre étude accrédite partiellement la thèse d'une instrumentalisation de l'idée de participation citoyenne au profit des organisations.

Abstract. In a context where classical forms of representative democracy are challenged by demands pressing for participation, it is relevant to consider the citizens' political involvement from the perspective of organized political action. Against the background of recent theoretical developments and empirical observations, we present the preliminary results of a research on coalitions in Quebec. We examine, first, the growing importance of coalitions and their main characteristics in comparison with other political forces. Then, our analysis both confirms and qualifies some major insights derived from the survival theory, an approach which stresses the idea of participation being turned into a benefit for organizations.

« triomphant » ne signifie pas nécessairement un effacement total du collectif ; il peut donner lieu à de nouvelles façons, plus personnalisées, d'établir des relations avec les autres.

Notre démarche pose la question de la portée réelle de la participation, selon qu'on l'articule autour des modèles de la démocratie¹¹ axés sur la représentation ou sur une participation qui engage directement le citoyen. La démocratie représentative apparaît aujourd'hui remise en question par des revendications d'une participation accrue aux discussions et aux décisions qui bouleverse le fonctionnement des structures politiques existantes. Dans une telle perspective, il importe de mettre en lumière la grande diversité des formes d'engagement, souvent cumulatives, et ainsi d'éviter de « décontextualiser¹² », comme c'est trop souvent le cas, les expressions d'une citoyenneté réduite à la seule dimension individuelle ou électorale.

Sur cet arrière-plan complexe, il ressort que la participation et l'engagement en contexte démocratique demeurent tout de même valorisés. C'est dans cette optique que nous voulons ici rendre compte de recherches exploratoires consacrées à une forme de mobilisation en croissance au Québec, les coalitions. Incarnations d'une pratique de représentation qui a récemment connu une progression phénoménale

11. C.B. Macpherson, 1985, *Principes et limites de la démocratie libérale*, Montréal/Paris, Boréal Express / La Découverte.

12. Fred Constant, 2002, *La citoyenneté*, Paris, Montchrestien.

dans divers contextes¹³, les coalitions sont aujourd'hui devenues des acteurs politiques incontournables. Le phénomène transcende les frontières habituelles entre la « gauche » et la « droite » aussi bien que les actions plus ou moins autonomes de groupes d'intérêt; il en résulte une appropriation partielle des opérations d'agrégation des intérêts traditionnellement effectuées par les partis politiques. Pour le citoyen, les coalitions constituent un vecteur de participation plus immédiate et directe à la « chose publique ». Cependant, l'expression de cette volonté d'engagement peut être mise à profit par les organisations elles-mêmes, toujours en quête de légitimité. De ce point de vue, en nous servant d'observations que nous avons menées en contexte québécois, elles-mêmes inspirées de quelques recherches empiriques¹⁴ et propositions théoriques¹⁵ récentes rapportées à d'autres contextes, nous avançons la thèse (pour la soumettre à l'épreuve préliminaire des faits) d'une instrumentalisation des idées de participation citoyenne et d'engagement au profit des organisations. Ainsi, il est concevable qu'une rhétorique de la participation soit dictée par l'exigence de la légitimité (démocratique), mais elle peut aussi se révéler instrumentale – illusoire même – à partir du moment où il est envisagé qu'elle serve à assurer la survie des organisations dans une perspective de fidélisation de leurs membres.

Au regard de l'exercice efficace d'une influence pas toujours démontrée en toute évidence – pour les coalitions¹⁶ comme pour les groupes particuliers –, la vigueur du *membership* d'organisations qui prétendent à la représentation se révèle un atout essentiel au succès de leur « mission formelle ». Le recours à la théorie de la « survie organisationnelle » permet, estimons-nous, de lever le voile sur certains des intérêts qui fondent la diversification apparente de la participation politique.

Notre développement comprend trois étapes. En premier lieu, tout en posant certaines balises conceptuelles fondamentales et en faisant état de notre propre mesure de la place occupée par les coalitions dans le paysage politique québécois, nous examinons la nature des coalitions en rapport avec les changements observés dans la composition de l'univers

-
13. Scott R. Furlong et Cornelius M. Kerwin, 2005, « Interest Group Participation in Rule Making: A Decade of Change », *Journal of Public Administration Research and Theory*, vol. 15, n° 3, p. 353-370; Kevin W. Hula, 1999, *Lobbying Together. Interest Group Coalitions in Legislative Politics*, Washington (DC), Georgetown University Press.
 14. Anne Binderkrantz, 2005, « Interest Group Strategies: Navigating Between Privileged Access and Strategies of Pressure », *Political Studies*, vol. 53, p. 694-715.
 15. David Lowery, 2007, « Why Do Organized Interests Lobby? A Multi-Goal, Multi-Context Theory of Lobbying », *Polity*, vol. 39, n° 1, p. 29-54.
 16. Christine Mahoney et Frank R. Baumgartner, 2004, « The Determinants and Effects of Interest-Group Coalition Behaviour », *Annual Meeting of the American Political Science Association*, Chicago (IL), 2-5 septembre.

des groupes d'intérêt et dans les formes de leurs interventions. Ensuite, nous menons un examen critique de l'instrumentalisation apparente de la participation citoyenne au profit de stratégies axées sur la survie organisationnelle. En dernier lieu, nous discutons les divers éléments présentés à la lumière des premiers résultats de notre recherche sur les coalitions au Québec. Il nous est ainsi permis de formuler des nuances importantes touchant à la fois la poursuite de l'idéal de participation citoyenne et son détournement au profit d'intérêts organisationnels.

LES COALITIONS EN TANT QUE FORME ÉMERGENTE DE PARTICIPATION COLLECTIVE

Alors qu'il atteint des niveaux d'une ampleur sans précédent¹⁷, le phénomène des coalitions ne peut être examiné indépendamment de tendances plus générales relatives à la multiplication des groupes d'intérêt et des associations dans les démocraties occidentales¹⁸, qu'il s'agisse de groupes de « première génération », couramment assimilés aux associations d'affaires, syndicales et professionnelles, ou de groupes de « deuxième génération¹⁹ », dont l'action s'articule davantage sur des intérêts généralement moins matériels ou de nature moins exclusive et qui peuvent être dans leur ensemble regroupés sous le vocable de groupes citoyens²⁰. De ces développements, il transparaît déjà que la participation des citoyens emprunte d'autres canaux que ceux plus traditionnels que constituent les partis. Dans un contexte de recomposition

17. Néanmoins, le phénomène des coalitions ne constitue pas une nouveauté absolue. Par exemple, au début des années 1970, une coalition se formait afin de s'opposer au projet de construction d'un barrage hydroélectrique sur la rivière Jacques-Cartier, au nord de Québec. Par contre, faut-il préciser, il s'agissait alors à proprement parler d'une coalition d'individus.

18. Robert H. Salisbury, 1983, « Interest Groups: Toward a New Understanding », dans *Interest Group Politics*, sous la dir. d'Allan J. Cigler et Burdett A. Loomis, Washington (DC), CQ Press, p. 354-369; Jeffrey M. Berry, 1984, *The Interest Group Society*, Boston (MA), Little Brown; Frank R. Baumgartner et Beth L. Leech, 1998, *Basic Interests. The Importance of Groups in Politics and Political Science*, Princeton (NJ), Princeton University Press; Martine Barthélemy, 2000, *Associations : nouvel âge de la participation ?*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.

19. Raymond Hudon, 2005 [3^e éd.], « Les groupes d'intérêt... au cœur de mutations démocratiques », dans *Le parlementarisme canadien*, sous la dir. de Réjean Pelletier et Manon Tremblay, Québec (QC), Les Presses de l'Université Laval, p. 197-242.

20. Jeffrey M. Berry, 1999, *The New Liberalism. The Rising Power of Citizen Groups*, Washington (DC), Brookings Institution Press.

de la scène politique aux États-Unis, Elisabeth S. Clemens²¹ avait noté des changements similaires au tournant des XIX^e et XX^e siècles, les groupes d'intérêt ayant alors acquis, au détriment des partis, une place notoirement accrue comme lieux d'affiliation et de coordination de l'engagement politique.

L'étude des motifs d'abstention électorale suggère un lien important avec, d'une part, le désintérêt pour la politique et, d'autre part, les raisons personnelles ou administratives²². Cependant, selon Pippa Norris²³, le cynisme à l'égard de la politique stimulerait la diversification des formes d'activités politiques, au-delà du vote. Assez paradoxalement, des attitudes négatives et cyniques à l'égard de la politique se révéleraient en effet porteuses d'un élargissement potentiel des formes d'activité politique : « l'hypothèse de plus en plus fréquente formulée pour expliquer ce paradoxe est que la participation politique ne se réduit pas à la participation électorale et qu'il est fort probable que celle-ci s'exprime sur d'autres plans²⁴ ». Parallèlement à une apparente désertion des formes de participation politique traditionnelles, une reconfiguration de l'engagement citoyen serait en cours à la faveur de l'émergence d'aspirations de nature postmatérialiste²⁵ et d'une volonté forte d'affirmation identitaire et culturelle qui, avec l'action des nouveaux mouvements sociaux et des groupes citoyens, pousseraient à agir à l'extérieur de l'arène politique traditionnelle²⁶. Les nouveaux

-
21. Elisabeth S. Clemens, 1997, *The People's Lobby. Organizational Innovation and the Rise of Interest Group Politics in the United States, 1890-1925*, Chicago (IL), The University of Chicago Press, p. 38.
 22. Jon H. Pammett et Lawrence LeDuc, 2003, « La problématique du déclin de la participation électorale chez les jeunes », *Perspectives électorales*, Ottawa, Élections Canada, [<http://www.elections.ca/content.asp?section=pub&document=index&dir=onl&lang=f&textonly=false>], consulté le 3 décembre 2007.
 23. Pippa Norris, 1999, *Critical Citizen. Global Support for Democratic Government*, Oxford, Oxford University Press.
 24. Pascale Dufour, 2005, « Les nouvelles frontières de la citoyenneté », *Éthique publique*, vol. 7, n° 1, p. 58.
 25. Ronald Inglehart, 1977, *The Silent Revolution*, Princeton (NJ), Princeton University Press.
 26. Martin P. Wattenberg, 2000, « The Decline of Party Mobilization », dans *Parties Without Partisans. Political Change in Advanced Industrial Democracies*, sous la dir. de Russell J. Dalton et Martin P. Wattenberg, New York / Oxford, Oxford University Press, p. 67. La prudence est toutefois de mise dans le prononcé de pareils diagnostics. Ainsi, il semblerait que les personnes qui votent et celles qui manifestent en marge de l'arène politique traditionnelle soient souvent les mêmes. Il n'y aurait donc pas « remplacement » d'une forme de participation par une autre. (Norris, *Critical Citizen. Global Support for Democratic Government*, op. cit. ; Gérard Grunberg et Nonna Mayer, 2003, « Démocratie représentative, démocratie participative », dans *Le désenchantement démocratique*, sous la dir. de Pascal Perrineau, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, p. 215-230).

canaux de participation qui se mettent en place de cette façon relèvent de ce qu'Anthony Giddens²⁷ nomme la *life politics*: «[Life political agenda] is an agenda which demands an encounter with specific moral dilemmas, and forces us to raise existential issues which modernity has institutionally excluded». Pascal Perrineau²⁸ renchérit en soulignant que cette «aliénation relative par rapport au régime démocratique» traditionnel, jumelée à la volonté de concrétisation de la *life politics*, favorise le développement d'une «politique protestataire». Selon David S. Meyer²⁹, ces courants appellent une transformation de nature aussi bien individuelle, l'identité personnelle, que collective, c'est-à-dire la société, ses valeurs et les façons de concevoir l'activité politique.

Dans cette perspective, le militantisme ne se réduit pas à une prise de position publique, il est également source de «réassurance permanente d'une identité valorisante³⁰». Au sein des groupes citoyens, la satisfaction ne repose donc pas forcément, ni même prioritairement, sur des gains matériels ou concrets: «*the only real return most members of citizen groups will get is the ideological satisfaction that they are fighting some injustice*³¹». Cette rétribution immatérielle, à laquelle Jeffrey M. Berry associe également un sentiment d'*empowerment*³², transforme radicalement les conceptions de l'engagement politique et modifie le rapport aux structures qui lui donnent forme «traditionnellement». Toutefois, l'apparent désintéressement qui se dégage de ces nouvelles modalités du militantisme n'évacue pas entièrement les préoccupations d'ordre matériel ou stratégique, dont la prégnance et la persistance sont d'ailleurs bien mises en relief dans les élaborations théoriques relatives au citoyen-consommateur.

Dans le climat d'effervescence des années 1960 et 1970, les groupes d'intérêt ont souffert de discrédit, notamment sous l'angle de leur légitimité démocratique, du fait qu'ils se retrouvaient campés dans des activités axées sur la poursuite d'intérêts particuliers et nuisibles à la réalisation de l'intérêt collectif. La sévérité du jugement semblait justifiée par un effet de contraste avec les nouveaux mouvements sociaux mobilisés autour d'enjeux associés à une culture postmatérialiste et estimés de portée plus générale. Par les effets cumulés de

27. Anthony Giddens, 1991, *Modernity and Self-identity. Self and Society in the Late Modern Age*, Stanford (CA), Stanford University Press, p. 9.

28. Pascal Perrineau, «Introduction», dans *Le désenchantement démocratique*, sous la dir. de Pascal Perrineau, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, p. 7.

29. David S. Meyer, 2004, «Protest and Political Process», dans *The Blackwell Companion to Political Sociology*, sous la dir. de Kate Nash et Alan Scott, Malden (MA), Blackwell Publishers, p. 166.

30. Érik Neveu, 2005 [4^e éd.], *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, p. 78.

31. Berry, *The New Liberalism. The Rising Power of Citizen Groups*, p. 155.

32. *Id.*, p. 15.

l'institutionnalisation et de la volonté d'influencer plus concrètement les décisions et les débats publics, ces mouvements sont à leur tour devenus des organisations qui forment le principal contingent d'une deuxième génération de groupes d'intérêt³³. Jeffrey M. Berry et David F. Arons³⁴ documentent d'ailleurs très bien la montée en puissance des groupes citoyens et des organisations à but non lucratif – pour un grand nombre, issus de ces mouvements –, qui, par leur présence, viennent précisément enrichir et transformer les pratiques de représentation tout en contribuant à une recomposition de l'univers des acteurs qui s'y adonnent. C'est dans ce contexte qu'apparaissent et se multiplient les coalitions, qui accentuent la transformation des pratiques de représentation et provoquent la reconfiguration du champ qu'occupent les agents de la médiation-relais³⁵ entre la société civile et le système politique, spécialement en participant à la réalisation de la médiation-compromis, tâche longtemps considérée comme du domaine propre des partis politiques.

Après avoir réalisé une synthèse des évolutions qui ont marqué les groupes et leur étude, Frank R. Baumgartner et Beth L. Leech³⁶ lancent un appel pressant à des recherches orientées sur la réalité des coalitions. Les travaux empiriques de Kevin W. Hula³⁷ cadrent bien avec une telle perspective, qui met en relief le rôle des coalitions en tant qu'agents de négociation, de médiation et de compromis entre les intérêts représentés à Washington. Parmi les facteurs qui aident à mieux comprendre aussi bien l'origine que la durée des coalitions, viennent aux premiers rangs la spécialisation des domaines de l'action publique et la complexité grandissante des enjeux et des cadres institutionnels : la croissance des coûts associés à l'acquisition d'expertise dans un secteur d'intervention – de surcroît à différents niveaux gouvernementaux – inciterait puissamment à un partage rationnel des ressources et à une division efficace du travail. Par là, les coalitions adopteraient des conduites mimétiques à celles des groupes ou des lobbies qui, contrairement à de nombreuses idées reçues, consacrent souvent plus d'énergie à la collecte d'informations et à la définition des enjeux politiques qu'au

33. Hudon, « Les groupes d'intérêt... », *op. cit.*; Salah Oueslati, 2005, « Les groupes d'intérêt public : de la contestation au lobbying conventionnel », *Annales du CRAA*, vol. 29, p. 77-96.

34. Jeffrey M. Berry et David F. Arons, 2003, *A Voice for Nonprofits*, Washington (DC), Brookings Institution Press.

35. Raymond Hudon et Stéphanie Yates, 2008, « Lobbying et patronage : modes de médiation en contexte démocratique », *Revue canadienne de science politique*, vol. 41, n° 2, juin, p. 376-380.

36. Baumgartner et Leech, *Basic Interests. The Importance of Groups in Politics...*, *op. cit.*

37. Hula, *Lobbying Together...*, *op. cit.*

lobbying direct auprès des titulaires de charges publiques (TCP)³⁸. En prime, le partage d'informations contribue particulièrement à bonifier la transmission d'expertises utiles aux TCP et à augmenter l'efficacité des activités de représentation.

En permettant aux groupes de se départir d'une impression – fondée ou pas – de représentation sectorielle, la formation de coalitions comporte aussi l'effet potentiel d'engendrer un gain de légitimité dans la sphère publique, tant auprès des TCP que des médias. Pareil résultat peut tenir notamment à la puissance que confère la « force » du nombre ou à l'impression de représentativité, factice ou réelle, que crée la « conversion » d'un intérêt particulier en une cause de portée générale. Il est d'ailleurs vraisemblable que l'origine et la vie des coalitions soient liées à la légitimité et à la « pertinence » reconnues à une organisation dans l'espace politique et démocratique.

À partir des éléments présentés, une coalition peut se concevoir comme un ensemble plus ou moins structuré de groupes, d'individus et, éventuellement, d'institutions, qui partagent diverses ressources en vue de défendre ou de promouvoir des intérêts et des objectifs communs³⁹. De cette définition, il ressort qu'il y a souvent des groupes qui préexistent à la constitution de toute coalition. Il n'est pas exclu que des individus, particulièrement des individus dont on reconnaît la notoriété, se joignent à un noyau constitué de groupes pour en accroître la visibilité et la crédibilité. Cependant, une « coalition » composée exclusivement d'individus ne pourrait être qu'une fausse coalition ou qu'un groupe d'intérêt qui se pare de l'aura d'une coalition. Néanmoins, comme en témoigne abondamment l'actualité, l'ambiguïté est couramment entretenue ou créée sur ce plan, parce que jugée rentable politiquement. La vigilance est alors de mise face aux artifices sémantiques.

La figure 1 présente un recensement des coalitions répertoriées dans les médias du Québec, par intervalles quinquennaux, de 1985 à 2005, ainsi que pour l'année 2007⁴⁰. Ces coalitions étaient actives dans

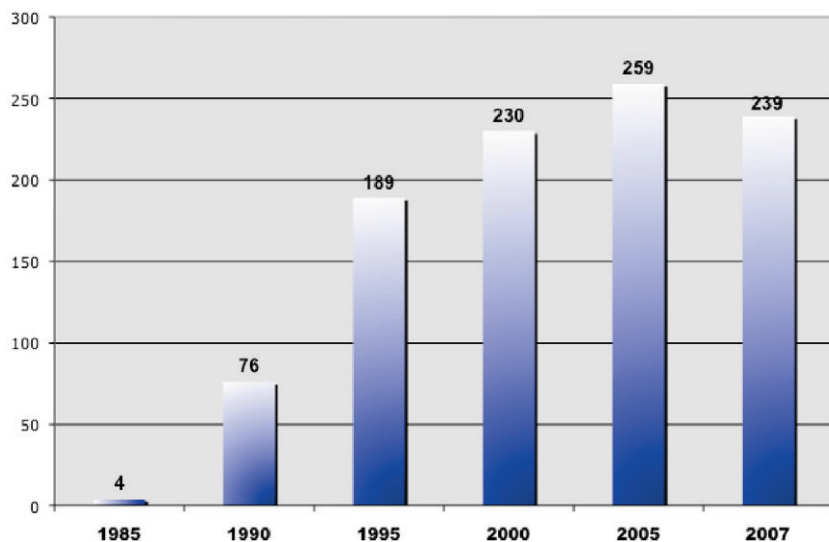
38. Robert H. Salisbury, 1990 [2^e éd.], « The Paradox of Interest Groups in Washington – More Groups, Less Clouds », dans *The New American Political System*, sous la dir. d'Anthony King, Washington (DC), The American Enterprise Institute (AEI) Press, p. 203-229.

39. D'autres définitions pourraient être proposées, notamment la suivante : « Les coalitions constituent des actions collectives impliquant un consentement mutuel, volontaire et temporaire entre des acteurs motivés par un objectif commun. » (Moktar Lamari, Réjean Landry et Nabil Amara, 2000, « Coalition et coordination entre associations, une étude économétrique à partir de données canadiennes », *Revue d'économie politique*, vol. 10, n^o 6, p. 854.) En rapportant cette définition, nous voulons toutefois souligner que les coalitions ne sont pas essentiellement temporaires, spécialement quand elles sont analysées sous l'angle de la théorie de la survie organisationnelle.

40. Les résultats sont obtenus d'une compilation (réalisée avec la base de données *Eureka*) du contenu des principaux médias écrits du Québec et de la Société Radio-Canada. Chaque cas recensé a été soumis à une vérification de manière à éviter les doublons ;

des domaines nombreux et diversifiés⁴¹. Les données révèlent une très forte progression du nombre de coalitions, qui passe de quatre en 1985 à 189 en 1995, pour atteindre 259 en 2005. Les données de 2007 pourraient potentiellement révéler une stabilisation du phénomène. Cette évolution se trouve renforcée par une autre mesure révélatrice, bien que potentiellement moins fiable⁴², soit celle du traitement médiatique des coalitions : ainsi, le nombre d'occurrences du mot « coalition » dans les médias répertoriés est passé de 323 en 1990 à 1609 en 2005.

Figure 1. Nombre de coalitions recensées, 1985-2007



les données rapportées ici donnent donc un portrait du nombre de coalitions qui ont fait l'objet d'un traitement médiatique à une ou plusieurs reprises dans le cours de chacune des années retenues. Nous sommes conscients que cette mesure de la population des coalitions et de l'étendue de leur action ne constitue pas forcément un reflet tout à fait fidèle de la réalité de terrain. Précisons enfin que, à cette étape de la recherche, nous n'avons pas vérifié la composition des coalitions recensées ; il se pourrait donc que des coalitions d'individus soient incluses dans notre recensement, celui-ci reposant sur l'appellation officielle des « coalitions » repérées.

41. Par exemple la culture, l'économie, l'éducation, l'environnement, le logement, la religion, la santé, la sécurité, le transport. La Coalition des travailleuses et des travailleurs autonomes du Québec, la Coalition Eau Secours ! (Coalition québécoise pour une gestion responsable de l'eau), la Coalition pour la consolidation des services de garde et des services aux familles, la Coalition pour la diversité culturelle, la Coalition pour la promotion de l'énergie éolienne, la Coalition pour l'entretien et la réfection du réseau routier du Québec, la Coalition Solidarité Santé (Coalition pour le maintien de la gratuité dans la santé) constituent des exemples parmi d'autres.
42. En raison, par exemple, d'une médiatisation poussée d'un événement marquant, telle la grève étudiante de mars 2005, animée par une coalition d'associations étudiantes.

LA FORMATION DE COALITIONS EN TANT QUE STRATÉGIE DE SURVIE ORGANISATIONNELLE

L'importante place prise par les coalitions dans les pratiques de représentation ne saurait suffire à l'évaluation de leur contribution réelle à la vie démocratique. Greffée à un souci d'acuité et inspirée du scepticisme propre à la science, l'hypothèse n'est pas à écarter d'une instrumentalisation de la participation citoyenne. En décomposant la dynamique de la « montée en généralité », Jacques Lolive⁴³ fait ainsi voir comment des intérêts particuliers acquièrent une image d'intérêts généraux, au moyen de stratégies qui provoquent des changements de perception : le souci d'établir la légitimité de leur action amène les acteurs – associations, groupes, coalitions – à « prendre appui sur des principes suffisamment généraux (et généreux) pour dépasser la singularité et l'égoïsme des revendications initiales et les inscrire dans une cause collective⁴⁴ ». De la sorte, l'action prend place et prend forme dans « un cadre très général à l'intérieur duquel la cause *ad hoc* acquiert un statut illustratif de processus globaux⁴⁵ ». Les artifices rhétoriques, cependant, tirent leur réel poids politique de l'importance des appuis mobilisés en faveur de la cause. De ce point de vue, la constitution de coalitions apparaît stratégiquement rationnelle.

En complément à cette mécanique axée sur l'intention d'influencer les politiques et les TCP, un autre aspect des stratégies des groupes d'intérêt mérite d'être mis en relief. Ainsi, à partir des analyses associées à l'écologie des populations (*population ecology approach*) et en faisant appel à la théorie de la niche (*niche theory*) ainsi qu'à celle de la dépendance aux ressources (*resource dependence theory*), David Lowery⁴⁶ avance que les groupes ont comme première préoccupation de *survivre* en tant qu'organisation : « *interest organizations are motivated actors whose primary purpose is to survive* ». Dans cette optique, le recrutement de membres, dont l'effet indirect peut s'interpréter comme une incitation à la « participation » citoyenne, se ferait d'abord au profit de l'organisation désireuse de sécuriser ses ressources, ressources en retour utiles pour exercer une influence. En effet, un nombre plus élevé de membres contribue logiquement à la légitimité des intérêts défendus et à la crédibilité de l'organisation qui les porte. En contrepartie, comme

43. Jacques Lolive, 1997, « La montée en généralité pour sortir de Nimby. La mobilisation associative contre le TGV Méditerranée », *Politix*, vol. 39, p. 110.

44. Une « distance » entre les comportements et la rhétorique n'est pas pour autant effacée du fait même que la promotion d'intérêts particuliers peut rarement faire l'économie d'une justification au nom de l'intérêt collectif (ou général) !

45. Danny Trom, 1999, « De la réfutation de l'effet Nimby considérée comme pratique militante », *Revue française de science politique*, vol. 49, p. 36.

46. Lowery, « Why Do Organized Interests Lobby ?... », p. 30.

l'avait bien signalé Mancur Olson⁴⁷, cela peut engendrer des problèmes de mobilisation. Dans la foulée, il semblerait même que les coalitions connaissent généralement des succès inversement proportionnels à leur taille⁴⁸, faiblesse sans doute due à l'ampleur des compromis à élaborer entre les intérêts nombreux et diversifiés que les grandes coalitions amènent à faire coexister⁴⁹.

D'autres observations apportent un éclairage intéressant sur les actions attribuées aux coalitions et suggèrent finalement des rapprochements avec des conclusions déjà tirées de l'action des groupes d'intérêt. Par exemple, Christine Mahoney et Frank R. Baumgartner⁵⁰ notent que les coalitions tendent plus à protéger le *statu quo* (face à des projets de nature privée ou publique) ou à limiter les pertes (modifier un projet) qu'à générer des projets de changement ou à lutter pour des gains. En fait, la formation d'une coalition serait l'indice d'une « menace » dans son environnement : « *Joining a coalition is more likely a sign of policy trouble than a clear route to policy success*⁵¹. » Au-delà de la préoccupation de protection de ses acquis qui deviendrait ainsi manifeste, comment ne pas se rappeler la proposition d'un David Truman⁵² pour qui, dès 1951, la naissance d'un groupe d'intérêt s'expliquait par des perturbations survenues dans l'environnement politique ? À tout le moins, la constatation que le résultat recherché n'est pas toujours atteint – en dépit de l'intensité des activités de représentation, de l'ampleur des mobilisations et du degré de publicité accordé à une cause – permet-elle d'envisager, à l'instar de David Lowery⁵³, que d'autres motifs expliquent l'origine des coalitions ?

Dans ces conditions, l'hypothèse que les groupes forment des coalitions afin de sécuriser leurs effectifs trouve prise sous au moins deux angles. Premièrement, au vu des limites qui marquent l'exercice de l'influence, les groupes d'intérêt sont contraints de faire la preuve à leurs membres que tous les efforts sont investis pour donner les résultats

47. Mancur Olson, 1978 [édition originale anglaise 1965], *Logique de l'action collective*, Paris, Presses universitaires de France.

48. Mahoney et Baumgartner, « The Determinants and Effects of Interest-Group... », p. 25.

49. Mis en difficulté par cette substitution des rôles d'agrégation au profit des coalitions, les partis ne semblent pas irrémédiablement condamnés à un avenir absolument sombre.

50. Mahoney et Baumgartner, « The Determinants and Effects of Interest-Group... », *op. cit.*

51. *Id.*, p. 26.

52. David B. Truman, 1971 [2^e éd.], *The Government Process. Political Interests and Public Opinion*, New York, Alfred A. Knopf.

53. Lowery, « Why Do Organized Interests Lobby?... », p. 37.

recherchés, sans quoi ceux-ci risquent de désertir l'organisation⁵⁴. Cette logique de *membership* exige que l'action des groupes soit axée sur les intérêts et la volonté des membres. Bien concrètement, cependant, la logique d'influence doit composer avec une multitude de facteurs « externes » comme les configurations et les règles des institutions auprès desquelles les interventions sont menées, la complexité des processus décisionnels et la « concurrence » d'autres groupes eux aussi déterminés à obtenir des résultats non forcément convergents. Dès lors, ce qui pourrait sembler contre-indiqué dans une logique d'influence apparaît s'imposer dans une logique de *membership*. Aussi peut-on comprendre que le recours à des stratégies d'influence indirectes au moyen d'actions publiques, largement publicisées par voie médiatique, constitue une option rationnelle pour des organisations qui doivent convaincre leurs membres actuels et potentiels que leurs intérêts et leurs positions sont l'objet d'une promotion ou d'une défense active⁵⁵.

Deuxièmement, la formation de coalitions donne des résultats encore plus immédiats du point de vue des efforts de recrutement déployés par les groupes qui en font partie, ce qui n'est pas négligeable dans un contexte où la ressource « membres » est raréfiée par la multiplication de groupes d'intérêt et d'associations diverses et la saturation concomitante de l'espace politique. Aussi, paradoxalement, de même que la rareté des ressources publiques accentuerait l'interdépendance des groupes⁵⁶, la concurrence au chapitre du recrutement de membres pousserait-elle les organisations à conclure des alliances⁵⁷. Rappelons par ailleurs que la formation de coalitions comporte, en prime, des bénéfices sur les plans de la légitimité et de la crédibilité du groupe et, par effet d'entraînement, sur le plan du financement provenant de sympathisants ou de « mécènes ».

Si les pistes théoriques ouvertes à partir d'un certain nombre d'observations empiriques devaient être validées, il faudrait noter la possibilité que la sollicitation de la participation citoyenne articulée à une préoccupation de légitimité comporte les traits d'un trompe-l'œil. En effet, est-on amené à constater, la rhétorique démocratique peut correspondre à une forme d'instrumentalisation de la participation citoyenne, dès qu'il est avéré que l'engagement de citoyens peut aussi être mis au service d'organisations fondamentalement préoccupées de

54. Irina Michalowitz, 2007, « What Determines Influence? Assessing Conditions for Decision-making Influence of Interest Groups in the EU », *Journal of European Public Policy*, vol. 14, n° 1, p. 78.

55. Binderkrantz, « Interest Group Strategies: Navigating... », p. 695.

56. Frank. R. Baumgartner et Brian D. Jones, 1993, *Agendas and Instability in American Politics*, Chicago (IL), University of Chicago Press.

57. Marie Hojnacki, 1997, « Interest Group's Decisions to Join Alliances or Work Alone », *American Journal of Political Science*, vol. 41, n° 1, p. 83-84.

leur réputation et de leur survie. Robert Michels⁵⁸ serait peut-être étonné lui-même de voir ainsi s'enrichir sa « loi d'airain de l'oligarchie », quelque 90 ans après sa formulation !

DISCUSSION SOUS L'ÉCLAIRAGE DE PREMIERS RÉSULTATS DE RECHERCHE

Les propositions jusqu'ici esquissées sont soumises au test de premiers résultats d'une recherche réalisée auprès des coalitions inventoriées au moyen d'une revue systématique de la presse québécoise entre janvier 2006 et décembre 2007. Des 388 coalitions ainsi recensées, un questionnaire a été adressé aux 178 dont les coordonnées électroniques nous étaient connues⁵⁹. Après deux opérations de relance, le taux de réponse a atteint 40,4 % : 72 coalitions ont répondu au questionnaire, qui comprenait 158 questions regroupées en quatre sections portant sur l'historique de la coalition, sa description, son fonctionnement, ses objectifs, ses actions et ses réalisations⁶⁰. Nous rendons compte ici uniquement des résultats pertinents à la problématique qui fonde cet article, c'est-à-dire la théorie de la survie organisationnelle, et dont certains éléments sont confirmés alors que d'autres méritent d'être revus.

Les résultats de notre enquête nous incitent ainsi à nuancer certaines propositions de la théorie de la survie organisationnelle, selon laquelle des groupes créent des coalitions ou joignent des coalitions déjà existantes pour notamment s'assurer de survivre en tant qu'organisation. De ce point de vue, il est attendu qu'un nombre relativement important de coalitions doivent leur origine à un groupe d'intérêt. Il ressort de l'information recueillie qu'un peu moins de un tiers des coalitions étudiées trouvent leur origine dans un groupe d'intérêt alors qu'une proportion légèrement plus élevée d'entre elles ont été formées par des individus parlant en leur nom propre. Ces résultats ne semblent pas, à première vue, en adéquation avec la théorie de la survie organisationnelle. Par ailleurs, il apparaît que d'autres coalitions ayant participé à notre enquête – un peu moins de une sur cinq – ont été formées par des structures publiques dont la nature, une fois précisée, permet en fait de les apparenter à des groupes d'intérêt : sur la base des spécifications apportées par les répondants, cette catégorie comprend des fédérations, des associations locales, des syndicats, différents organismes, des groupes populaires,

58. Robert Michels, 1971, *Les partis politiques. Essai sur les tendances oligarchiques des démocraties*, Paris, Flammarion.

59. Dans quelques cas, l'adresse électronique a été obtenue après communication téléphonique.

60. Le questionnaire a été construit à la suite d'une première revue de la littérature portant sur les coalitions et les groupes d'intérêt.

des groupes communautaires et des organisations non gouvernementales. Si l'on ajoute à l'ensemble de ces situations celle – plus rare, soit près de un cas sur quinze – qui fait voir la formation de coalitions par d'autres coalitions, la théorie de la survie organisationnelle pourrait se révéler adéquate dans plus de la moitié des cas examinés⁶¹. Par contre, comme plusieurs coalitions ont été formées par des individus, il est possible de penser que l'engagement politique est encore valorisé dans l'univers politique contemporain et que l'action politique à travers les coalitions peut comporter un gain de légitimité⁶².

Dans cette dernière perspective, il se révèle pertinent d'examiner les motifs qui conduisent à la formation d'une coalition : les trois quarts des répondants sont « en désaccord⁶³ » avec l'affirmation selon laquelle leur coalition a été formée pour appuyer une décision gouvernementale, tandis que ce même désaccord demeure au niveau des deux tiers quand il est suggéré que la coalition a été créée pour encourager un projet gouvernemental. Par contre, les opinions se partagent assez différemment quand la question fait plutôt référence à une attitude d'opposition : ainsi, plus de la moitié des répondants se déclarent « d'accord⁶⁴ » (contre près de deux sur cinq qui se disent en désaccord) avec l'énoncé qui veut que la coalition ait été formée pour contester une décision gouvernementale ; quand l'intention évoquée renvoie plutôt à la contestation d'un projet gouvernemental, les proportions mesurées passent respectivement à deux sur cinq et à la moitié des répondants. En fait, selon sept répondants sur dix, les coalitions au nom desquelles ils témoignent ont été mises sur pied non pas tant en réaction à un projet ou à une décision gouvernementale, mais principalement en relation avec l'émergence d'un nouvel enjeu⁶⁵. En fin de compte, si nous ajoutons que près des

61. Il convient néanmoins d'être prudent ici. Une difficulté vient du fait que la création d'une coalition peut avoir été impulsée de manière indirecte ou par procuration, de la part d'un gouvernement par exemple.

62. En complément, il est intéressant de signaler un univers extrêmement diversifié sur le plan de la taille des coalitions : plus du tiers des coalitions examinées comptent de six à 20 groupes, alors que, dans des proportions d'un peu plus de un cinquième, d'autres en comptent soit cinq et moins, soit plus de 40. Touchant la présence des individus au sein des coalitions, la même observation s'impose : en effet, si un peu plus de la moitié des coalitions comptent 50 membres individuels ou moins, un peu plus d'une sur cinq n'en compte aucun ; dans des proportions similaires, très proches de un cinquième du total, deux autres « catégories » en comptent de 51 à 500 et plus de 500.

63. Sauf si autrement spécifié, si nous rapportons que les répondants se disent « en désaccord », il faut entendre qu'ils peuvent être « tout à fait » ou « plutôt » en désaccord.

64. Sauf si autrement spécifié, si nous rapportons que les répondants se disent « d'accord », il faut comprendre qu'ils peuvent être « tout à fait » ou « plutôt » d'accord.

65. Cela étant dit, une décision ou un projet du gouvernement peuvent être à la source d'un nouvel enjeu ! La réalisation d'entrevues semi-dirigés devrait nous fournir des éléments qui permettront de préciser ce point.

deux tiers des répondants sont en désaccord avec l'idée qui voudrait que la coalition ait été formée pour s'opposer à une action ou à un point de vue d'un groupe ou d'une autre coalition, nos résultats – partiels – ne permettent pas de confirmer clairement les liens que Marie Hojnacki⁶⁶ pose entre l'intensité du conflit dans un domaine de politique publique et la formation de coalitions.

Cependant, d'autres raisons semblent avoir été beaucoup plus déterminantes de la décision de créer des coalitions. Citons, parmi les objectifs poursuivis, ceux de sensibiliser l'opinion publique à un sujet ou à un enjeu (de l'avis de plus de neuf répondants sur dix), de partager de l'information et de créer un réseau (selon, dans les deux cas, un peu plus de cinq répondants sur six) et de produire des connaissances (pour les trois quarts des répondants). Non seulement ces résultats vont-ils dans le même sens que ceux de nombreuses recherches réalisées ailleurs⁶⁷, mais ils tendent à corroborer la théorie de la survie organisationnelle, sous l'angle particulier de la préoccupation de sécuriser certains capitaux organisationnels (au premier chef, les membres). Dans cette perspective même, nous pouvons supposer que la sensibilisation de l'opinion publique, qui sous-tend des démarches d'influence indirecte sur les TCP et le recours aux médias, s'articule en toute vraisemblance, du moins en partie, sur une intention de « rassurer » le *membership* existant, alors que la création de réseaux peut contribuer au recrutement de nouveaux membres. De plus, le partage de l'information et la production de connaissances sont des fonctions qui correspondent au développement ou à la consolidation du capital politique d'une organisation, dont en bout de ligne les membres peuvent tirer de grands bénéfices.

Tournée vers les actions menées par les coalitions, l'analyse converge avec celle des motifs qui avaient présidé à leur formation. Ainsi, pour un peu plus de cinq répondants sur six, les actions menées par les coalitions visent principalement à sensibiliser l'opinion publique; pour une proportion équivalente, elles visent à partager de l'information. Dans une mesure toujours importante, elles visent aussi à créer un réseau (d'après plus de sept répondants sur dix), à produire des connaissances (sept répondants sur dix) et à informer les TCP (pour un peu plus des deux tiers des répondants). Par ailleurs, dans une proportion grandement réduite, soit pour moins de quatre répondants sur dix, ces actions visent à faire adopter, à faire modifier ou à empêcher un projet de loi ou de règlement. Encore une fois, ces résultats semblent correspondre aux assertions de la théorie de la survie organisationnelle, en vertu de

66. Hojnacki, « Interest Group's Decisions to Join Alliances... », *op. cit.*

67. Baumgartner et Leech, *Basic Interests. The Importance of Groups in Politics...*, *op. cit.*; Berry et Arons, *A Voice for Nonprofits*, *op. cit.*; Binderkrantz, « Interest Group Strategies: Navigating... », *op. cit.*; John P. Heinz, Edward O. Laumann, Robert L. Nelson et Robert H. Salisbury, 1993, *The Hollow Core. Private Interests in National Policymaking*, Cambridge (MA), Harvard University Press.

laquelle les groupes et, par extension, les coalitions, se préoccupent surtout de sécuriser certains capitaux, prioritairement dans une logique de *membership*, en offrant des avantages comme l'accès à un réseau ou à de l'information.

La grande majorité des réponses relatives à la mission et aux orientations des coalitions ayant participé à notre enquête indiquent une faible propension de celles-ci à s'adapter à des contextes changeants, mais cela ne les empêche pas de durer. D'ailleurs, près des trois quarts des répondants voient « leur » coalition plutôt sur un mode pérenne⁶⁸. Dans ces conditions, il apparaît problématique de prêter un rôle démesuré à la fonction d'agrégation des intérêts, du moins par contraste avec les partis politiques qui se trouvent couramment contraints à des ajustements ponctuels de nature pragmatique susceptibles de se traduire en orientations programmatiques.

En rapport avec la théorie de la survie organisationnelle, il se révèle pertinent de porter brièvement un regard sur les sources de financement des coalitions. Elles ne semblent toutefois pas faciles à cerner. Ainsi, plus de trois répondants sur cinq déclarent que le financement dont l'organisation a besoin est fourni par les membres, alors que un tiers d'entre eux rapportent que les ressources financières de la coalition proviennent principalement de donateurs individuels. L'examen des coûts de l'adhésion à une coalition soulève cependant le doute quant à l'importance affirmée des contributions des membres – groupes ou individus – aux finances de l'organisation. En effet, dans un peu moins ou un peu plus de la moitié des cas, selon qu'il s'agit de groupes ou d'individus respectivement, l'adhésion n'entraîne aucun déboursé ! Une fois ajoutés les cas pour lesquels le coût de l'adhésion demeure très modeste (pas plus de 50 \$ pour les groupes et pas plus de 20 \$ pour les individus dans environ un cinquième des coalitions), il apparaît peu vraisemblable que les besoins financiers de la très grande majorité des coalitions soient assurés principalement par les membres⁶⁹.

Pour terminer, il nous apparaît intéressant de revenir sur une bonne partie des résultats présentés précédemment pour tenter d'évaluer si le fait qu'une coalition ait été créée à partir d'un groupe d'intérêt est source de variations significatives⁷⁰. Tout d'abord, quelques nuances doivent être apportées quant aux motifs qui ont mené à la formation des coalitions. Alors que sept dixièmes du total des répondants attribuent la naissance des coalitions à l'émergence d'un nouvel enjeu, ce motif est cité pour plus des quatre cinquièmes des coalitions mises sur pied par un

68. L'investigation mériterait d'être poussée auprès d'un ensemble de coalitions qui ont duré plus ou moins longtemps.

69. Le taux moyen relativement élevé (18,1 %) de non-réponses pour l'ensemble des questions relatives au financement invite toutefois à des interprétations prudentes.

70. Rappelons tout de même que, selon nos répondants, seulement 22 coalitions des 72 étudiées ont été créées à partir d'un groupe d'intérêt.

groupe d'intérêt. Ainsi, il n'apparaît pas surprenant qu'à l'inverse, pour une proportion pratiquement équivalente des coalitions de cette dernière catégorie, soit écartée l'idée selon laquelle la coalition a été mise sur pied pour empêcher un projet gouvernemental – la proportion était de la moitié pour l'ensemble des coalitions. De plus, alors que près du tiers de l'ensemble des répondants se disent en désaccord avec l'affirmation selon laquelle la coalition a vu le jour pour s'opposer à une action ou à un point de vue d'une autre coalition ou d'un groupe, cette opinion s'applique à la quasi-totalité des coalitions ayant un groupe d'intérêt comme origine. Malgré la prudence dont il nous faut marquer nos interprétations en raison de la taille même de notre « échantillon », ces résultats tendent, une fois de plus, à corroborer un aspect de la théorie de la survie organisationnelle, selon laquelle la formation de coalitions peut servir à consolider certaines ressources plutôt qu'à exercer une influence directe auprès des TCP.

Les tendances se révèlent similaires quand l'attention est tournée vers les actions des coalitions. Ainsi, alors que un quart de l'ensemble des répondants rapportent que les actions des coalitions visent à empêcher l'adoption d'un projet de loi ou de règlement, cette proportion passe à seulement un peu plus d'un huitième pour les coalitions mises sur pied par un groupe d'intérêt. Ces dernières citent par ailleurs – la tendance étant toujours encore plus accentuée que celle notée pour l'ensemble des coalitions – comme actions significatives des coalitions celles qui visent à sensibiliser l'opinion publique (totalité des réponses), à partager de l'information (19 réponses sur 20), à informer les TCP (six réponses sur sept) et à produire des connaissances (plus de quatre réponses sur cinq). Mis à part les actions qui visent à informer les TCP, que l'on peut spontanément associer au lobbying, les actions privilégiées par les coalitions fondées par un groupe d'intérêt peuvent toutes s'inscrire dans une logique de *membership* ou de survie. En bref, de cet examen sommaire il ressort néanmoins que les actions entreprises par une coalition peuvent être conditionnées par la nature des acteurs qui ont suscité sa création.

CONCLUSION

Les coalitions constituent un phénomène politique en nette progression. De ce seul point de vue, des recherches plus poussées se justifient. Les avenues ouvertes avec nos résultats préliminaires nous semblent cependant déborder le seul domaine des coalitions. En effet, dans le contexte des difficultés apparentes de la démocratie représentative, les partis adoptent visiblement, de manière analogue aux groupes et aux coalitions, des logiques de survie qu'il serait intéressant d'analyser par des méthodes comparatives. Comme le laisse entendre Margaret

Scammel⁷¹, inspirée des analyses de Stephano Bartolini et Peter Mair⁷², il est plausible que les partis négligent plus ou moins la poursuite de l'idéal de participation citoyenne au profit de la préoccupation de sécuriser leurs ressources: «Typically, [...] parties have shifted from society to the state to safeguard their future, preferring state money and protection to the increasingly difficult task of building and retaining membership, and to insulate themselves from the taint of corruption associated with private and corporate donations. This may work as a "survival strategy."»

Cela étant noté, la tentation de voir dans les coalitions une solution à la crise de la représentation accroît la pertinence de leur étude. Toutefois, même s'il présente des aspects éclairants de l'évolution des pratiques démocratiques, le phénomène est marqué de quelques zones d'ombre. D'abord, le degré de l'engagement citoyen est extrêmement variable et, parfois, minimal. Cela se traduit, notamment, dans une «participation par chèque⁷³», expression qui évoque une réduction de la participation à une dimension monétaire... tout en procurant la «bonne conscience» de contribuer à une cause estimée juste. Au vu des limites de ce type d'«action», nous refusons le jeu de la candeur et soulignons la nécessité de repenser la notion même d'engagement citoyen, d'autant plus qu'est par là marqué le passage à un «consuérisme politique» qui pose d'immenses défis aux institutions démocratiques contemporaines⁷⁴. En réalité, cette forme de participation ne contrecarre aucunement – pouvant même contribuer à la stimuler – la mutation du citoyen en «consommateur» de services et, à la limite, elle ne semble pas en mesure de sortir le citoyen d'un rôle de «spectateur» des affaires politiques⁷⁵.

71. Margaret Scammel, «Citizen Consumers. Towards a New Marketing of Politics?», dans *Media and the Restyling of Politics. Consumerism, Celebrity and Cynicism*, sous la dir. de John Corner et Dick Pels, Londres, SAGE Publications, p. 131.

72. Stephano Bartolini et Peter Mair, 2001, «Challenges to Contemporary Political Parties», dans *Political Parties and Democracy*, sous la dir. de Larry Diamond et Richard Gunther, Baltimore (MD) / London, The Johns Hopkins University Press, p. 327-342.

73. Allan J. Cigler, 1991, «Interest Groups: A Subfield in Search of an Identity», dans *American Institutions*, sous la dir. de William Crotty, Evanston (IL), Northwestern University Press.

74. Scammel, 2003, «Citizen Consumers. Towards a New Marketing...», p. 117-136; Crenson et Ginsberg, *Downsizing Democracy...*, op. cit; Pierre Rosanvallon, 2006, *La contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance*, Paris, Éditions du Seuil.

75. Russell J. Dalton, Ian McAllister et Martin P. Wattenberg, 2000, «The Consequences of Partisan Dealignment», dans *Parties Without Partisans. Political Change in Advanced Industrial Democracies*, sous la dir. de Russell J. Dalton et Martin P. Wattenberg, New York/Oxford, Oxford University Press, p. 58; Perrineau, «Introduction», p. 7; Putnam, *Bowling Alone...*, p. 46.

De fait, les liens entre le citoyen et les gouvernements s'apparentent toujours davantage à ceux que l'on retrouve dans le modèle canonique de la démocratie d'équilibre proposé par Joseph A. Schumpeter et rapporté par C.B. Macpherson : « On y traite les citoyens comme de simples consommateurs et la société politique est considérée comme un système semblable à celui du marché, dans lequel se font les échanges entre les citoyens et les fournisseurs de produits politiques⁷⁶. » Ces tendances sont d'ailleurs encouragées par les TCP eux-mêmes qui modèlent leurs relations avec les citoyens sur une approche « clients » et mettent en relief l'importance qu'ils accordent à la qualité et à la prestation des services. Lui-même conditionné par des valeurs utilitaristes – malgré les proclamations solennelles que notre ère est typiquement devenue postmatérialiste ! – et des intérêts individualistes, « le citoyen s'est mué en un consommateur politique de plus en plus exigeant, renonçant tacitement à être le producteur associé du monde commun⁷⁷ ».

L'effet est pervers ! L'éclosion du « consumérisme politique » s'accompagne d'une « délégitimation » des pouvoirs politiques et d'une régression de la capacité des institutions. En témoigne l'émergence d'une *personal democracy*⁷⁸ qui profite surtout aux citoyens qui, partie de l'élite engagée, disposent de moyens suffisants pour agir à titre individuel et faire valoir leurs revendications directement auprès des TCP. Le type du citoyen-consommateur s'accorde plutôt mal à une démocratie de participation, dont la réalisation appelle un changement « tout d'abord dans la conscience (ou l'inconscience) des citoyens, qui doivent cesser de se considérer et d'agir avant tout comme des consommateurs⁷⁹ », et suppose une intégration, idéalement, du discours politique au vécu quotidien des citoyens. Or le contexte sociopolitique actuel offre de bien faibles incitatifs aux citoyens pour qu'ils s'approprient une part de ce discours et participent à la discussion politique entourant le vivre-ensemble⁸⁰.

La reconnaissance de ces limites et embûches ne conduit pas à une occultation des fonctions importantes dorénavant exercées par les coalitions au sein des systèmes politiques. Répétons quand même que l'action qui s'y greffe n'est pas toujours d'une parfaite limpidité. Amenées couramment à s'inscrire dans une relation de réciprocité avec l'État, qui peut même parfois contribuer à leur création, les coalitions se caractérisent par des degrés divers d'institutionnalisation et, conséquemment, se différencient dans les stratégies politiques déployées. Aussi peut-on les voir osciller entre, d'une part, des démarches récurrentes de colla-

76. Macpherson, *Principes et limites de la démocratie libérale*, p. 103.

77. Rosanvallon, *La contre-démocratie...*, p. 258.

78. Crenson et Ginsberg, *Downsizing Democracy*, op. cit.

79. Macpherson, *Principes et limites de la démocratie libérale*, p. 129.

80. Nina Eliasoph, 1998, *Avoiding Politics. How Americans Produce Apathy in Everyday Life*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 230.

boration et de partage de l'information avec les TCP et, d'autre part, des penchants contestataires propres aux mouvements sociaux, ce à partir de quoi il paraît approprié de signaler l'appel lancé par Andrew S. McFarland⁸¹ pour une intégration plus poussée des perspectives analytiques issues de la théorie des mouvements sociaux, qu'il s'agisse de la mobilisation des ressources, de la structure des opportunités politiques ou du cadrage des revendications et des analyses axées sur l'action des groupes et des coalitions.

En lien avec notre objectif de renouveler notre compréhension des formes de la participation politique, notre étude permet d'avancer que les coalitions représentent des manifestations particulièrement éclairantes des recompositions de l'engagement politique. Notre incursion dans l'univers des coalitions actives au Québec met en lumière la grande diversité des formes d'action des groupes et des coalitions. Sur la base des données recueillies et partiellement analysées, elle invite à nuancer certains éléments de la théorie de la survie organisationnelle tout en démontrant son indéniable potentiel touchant la thèse d'une instrumentalisation de la participation citoyenne. Une analyse plus poussée des renseignements recueillis avec notre questionnaire et la réalisation prévue d'entretiens semi-dirigés nous permettront d'approfondir quelques questions trop sommairement évoquées ici, notamment celles relatives au processus de « recadrage » des intérêts particuliers en intérêt général et d'en examiner de nouvelles, en particulier celles se rapportant à la perception de l'efficacité de l'action en coalition.

En abordant les questions de la participation citoyenne et de la démocratie représentative sous les angles de la nature diversifiée et de l'action polymorphe des coalitions, nous croyons avoir montré l'importance de faire une analyse attentive à cette catégorie d'acteurs. Nous estimons que cette voie ouvre la possibilité d'améliorer notre compréhension des transformations en cours des processus politiques et démocratiques.

81. Andrew S. McFarland, 2004, *Neopluralism. The Evolution of Political Process Theory*, Lawrence (AR), University Press of Arkansas.